

LE FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ PRÉSENTATION À LA CEIC

Version 7 octobre 2013

L'HISTORIQUE DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

UN FONDS NÉ D'UNE CRISE ÉCONOMIQUE

Début des années 80 :

Un taux de chômage à 14 % et des taux d'intérêt à 20 %

- Constat : faillites et licenciements
- Cause : sous-capitalisation des entreprises québécoises
- Réaction : investissements par les employés dans leur entreprise

La FTQ propose une nouvelle approche

La participation des travailleurs par la mutualisation du risque
+
un incitatif fiscal
=
Financement des PME **et** Épargne-retraite

UNE INSTITUTION QUI FAIT CONSENSUS

- Créée en 1983 à l'instigation de la FTQ avec le soutien unanime de l'Assemblée nationale du Québec
- Mise en place en 1984 du crédit d'impôt fédéral par le gouvernement Conservateur
- Appuis dans le milieu des affaires du Québec
- Devient rapidement un partenaire d'affaires complémentaire des institutions financières, des sociétés d'État et de fonds d'investissement

MISSION

- Créer, maintenir ou sauvegarder des emplois au Québec
- Former les travailleuses et les travailleurs
- Développer l'économie du Québec
- Préparer la retraite

UNE SOURCE COMPLÉMENTAIRE DE FINANCEMENT POUR LES PME (au 31 mai 2013)



FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

ACTIF NET DE
9,3 MILLIARDS \$
RENDEMENT : 5,3 % (12 MOIS)



ACTIONNARIAT

PLUS DE 615 000 ACTIONNAIRES-PROPRIÉTAIRES



AUTRES INVESTISSEMENTS

3,2 MILLIARDS \$



PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS

6,1 MILLIARDS \$
2 395 ENTREPRISES
PLUS D'UN DEMI MILLION D'EMPLOIS
CRÉÉS ET MAINTENUS AU QUÉBEC¹

INVESTISSEMENTS CONSTANTS

MOYENNE DE 702 MILLIONS \$ PAR ANNÉE
POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

STABILITÉ DES ENTRÉES DE FONDS

MOYENNE DE 727 MILLIONS \$ PAR ANNÉE
POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

¹ Compte tenu des partenariats passés et actuels

FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ



ACTIF NET DE
9,3 MILLIARDS \$

RENDEMENT : **5,3** % (12 MOIS)



ACTIONNARIAT

PLUS DE 615 000
ACTIONNAIRES-
PROPRIÉTAIRES

STABILITÉ DES ENTRÉES DE FONDS

MOYENNE DE 727 MILLIONS \$
PAR ANNÉE
POUR LES 5 DERNIÈRES
ANNÉES

INVESTISSEMENTS CONSTANTS

MOYENNE DE 702 MILLIONS \$
PAR ANNÉE
POUR LES 5 DERNIÈRES
ANNÉES



PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS

6,1 MILLIARDS \$

2 395 ENTREPRISES

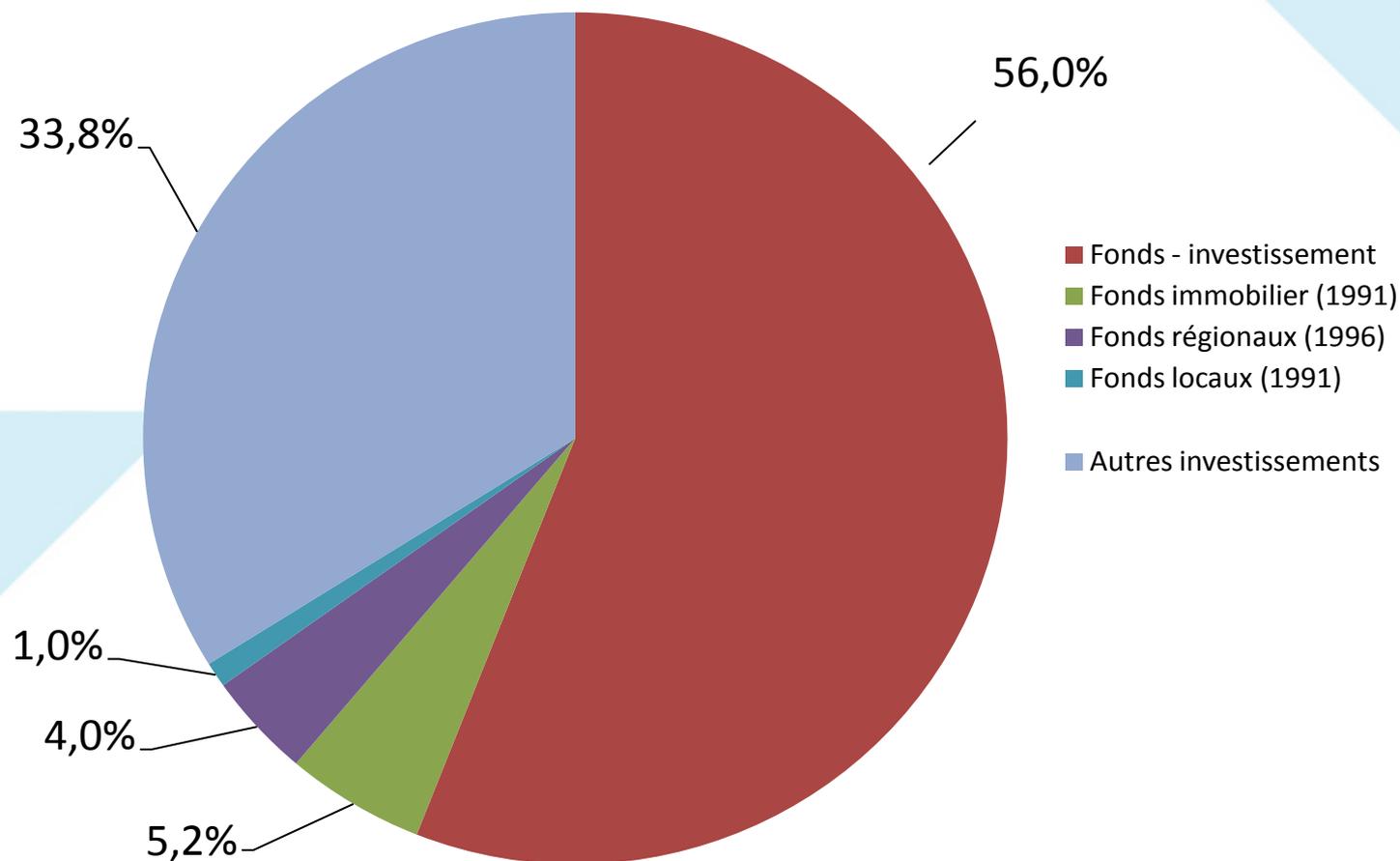
PLUS D'UN DEMI MILLION

D'EMPLOIS

**CRÉÉS ET MAINTENUS AU
QUÉBEC**

LES COMPOSANTES DU FONDS ET SON RÉSEAU

(AU 31 MAI 2013 – EN % DE L'ACTIF NET)



GOVERNANCE

GOVERNANCE : UN PROCESSUS D'AMÉLIORATION CONTINUE

1983 - 1988
« Démarrage »

- Un démarrage dans l'urgence d'agir
- Pas de précédent; tout est à faire
- Gouvernance initiale basée sur la Loi constitutive et la Loi sur les compagnies

1989 - 1999
« Développement »

- Septembre 1989 : Le Fonds devient un « émetteur assujéti » avec obligation de prospectus pour la première fois
- Mars 1996 : création du comité aviseur du portefeuille minier (précurseur des conseils sectoriels avec leurs experts externes)

ARTICLE 4 DE LA LOI CONSTITUTIVE

- Les affaires du Fonds sont administrées par un conseil d'administration composé comme suit :
 1. Dix personnes nommées par le Conseil général de la Fédération des travailleurs du Québec;
 2. Deux personnes élues par l'assemblée générale des porteurs d'actions de catégorie « A »;
 3. Quatre personnes nommées par les membres visés dans les paragraphes 1^e et 2^e parmi les personnes que ces membres jugent représentatives des entreprises industrielles pour une, des institutions financières pour une autre et des agents socio-économiques pour la troisième et la quatrième;
 4. La personne qui est nommée président-directeur général du Fonds par les membres visés dans les paragraphes 1^e, 2^e et 3^e.
- La personne visée dans le paragraphe 4^e du premier alinéa est membre du conseil d'administration pour la durée de l'exercice de ses fonctions à titre de président-directeur général.

GOVERNANCE : UN PROCESSUS D'AMÉLIORATION CONTINUE

1999 - 2007
Croissance

- Le Fonds diversifie davantage ses investissements
- Création des « conseils sectoriels d'investissement » : experts de l'externe s'ajoutent à la gouvernance (mai 1999)

Depuis 2008...
« Institution »

- Nouveau référentiel de l'AMF applicable au Fonds, à Fondation et à Capital régional Desjardins (juin 2008)
- Nouveau programme de conformité financière (CONFOR – règlement canadien 52-109 « Sarbanes-Oxley ») (septembre 2008)
- Depuis 2009 : modernisation

GOVERNANCE : UN PROCESSUS D'AMÉLIORATION CONTINUE

Depuis 2008...

« Institution »

Avril 2009

- Tous les dossiers doivent être approuvés par un conseil sectoriel (majorité d'externes)
- Éthique des membres du c.a. et de la haute direction dorénavant sous l'autorité du comité d'audit (externes indépendants)
- Inclusion d'une clause de signalement au code d'éthique des employés et d'une ligne éthique
- Réorganisation corporative chez SOLIM (nouvelle gouvernance et direction générale)

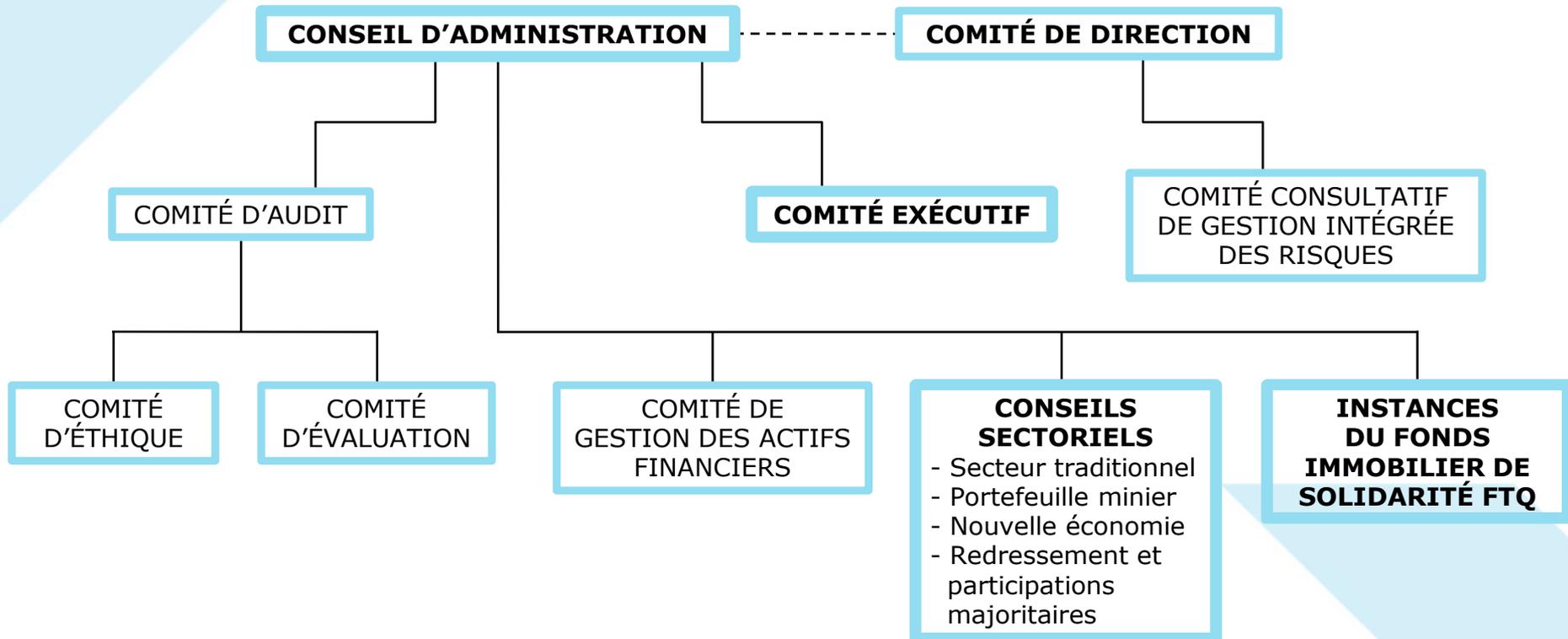
Depuis 2008...

« Institution »

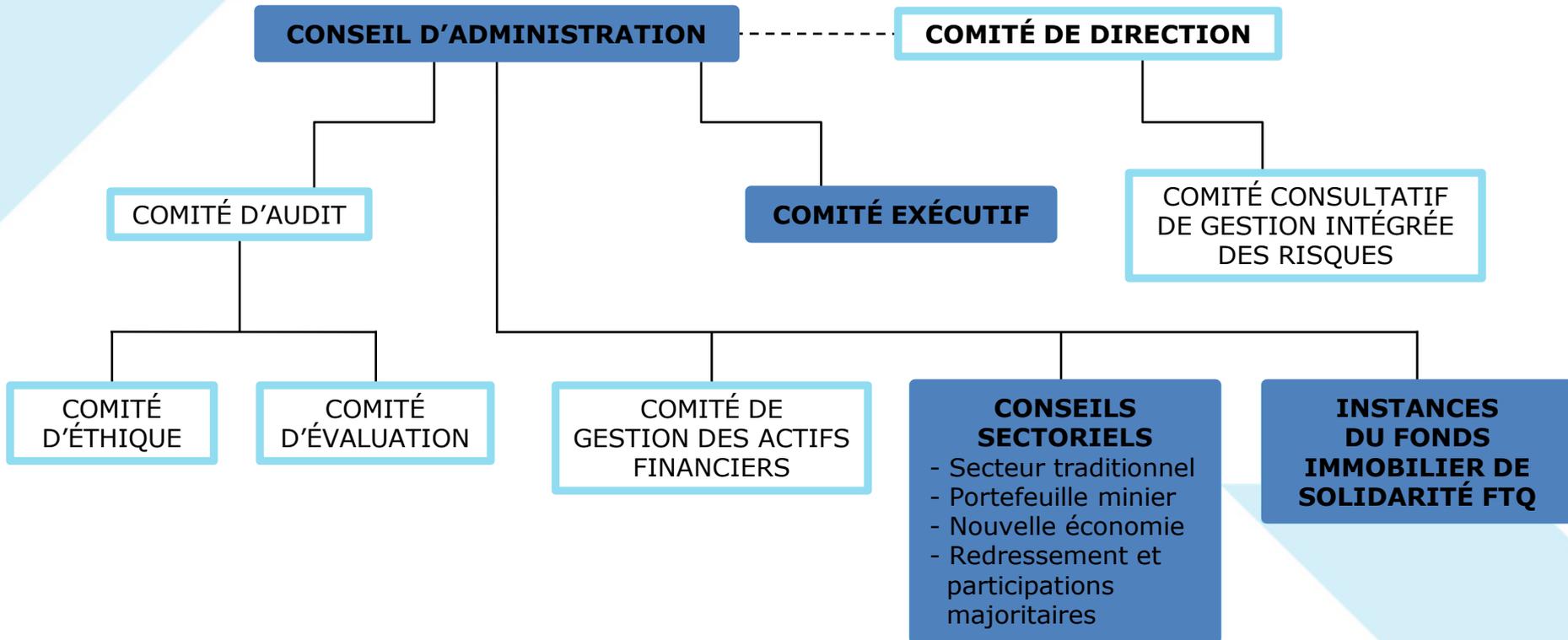
2012

- Programme de conformité relatif à CANAFE (février 2010)
Nouveau règlement pan-canadien 31-103 (nouveau chef de conformité) (avril 2012)
- Politique et structure formelle de gestion intégrée des risques (dont le risque réputationnel) (mai 2012)

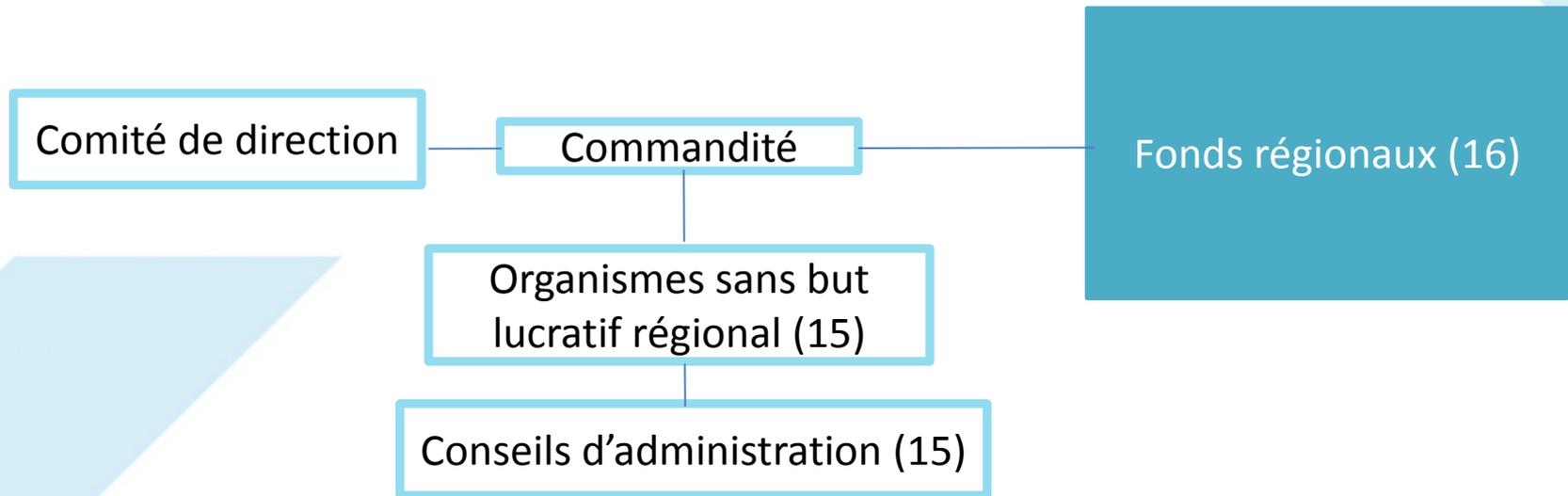
LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ



LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ



LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE DES FONDS RÉGIONAUX DE SOLIDARITÉ FTQ



PORTRAIT DE L'INVESTISSEMENT



LE RÉSEAU



● + 2 millions \$

- Expertise sectorielle
- 25 secteurs d'activité



● 2 millions \$

- Expertise régionale
- 16 bureaux régionaux



En partenariat avec la
Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)

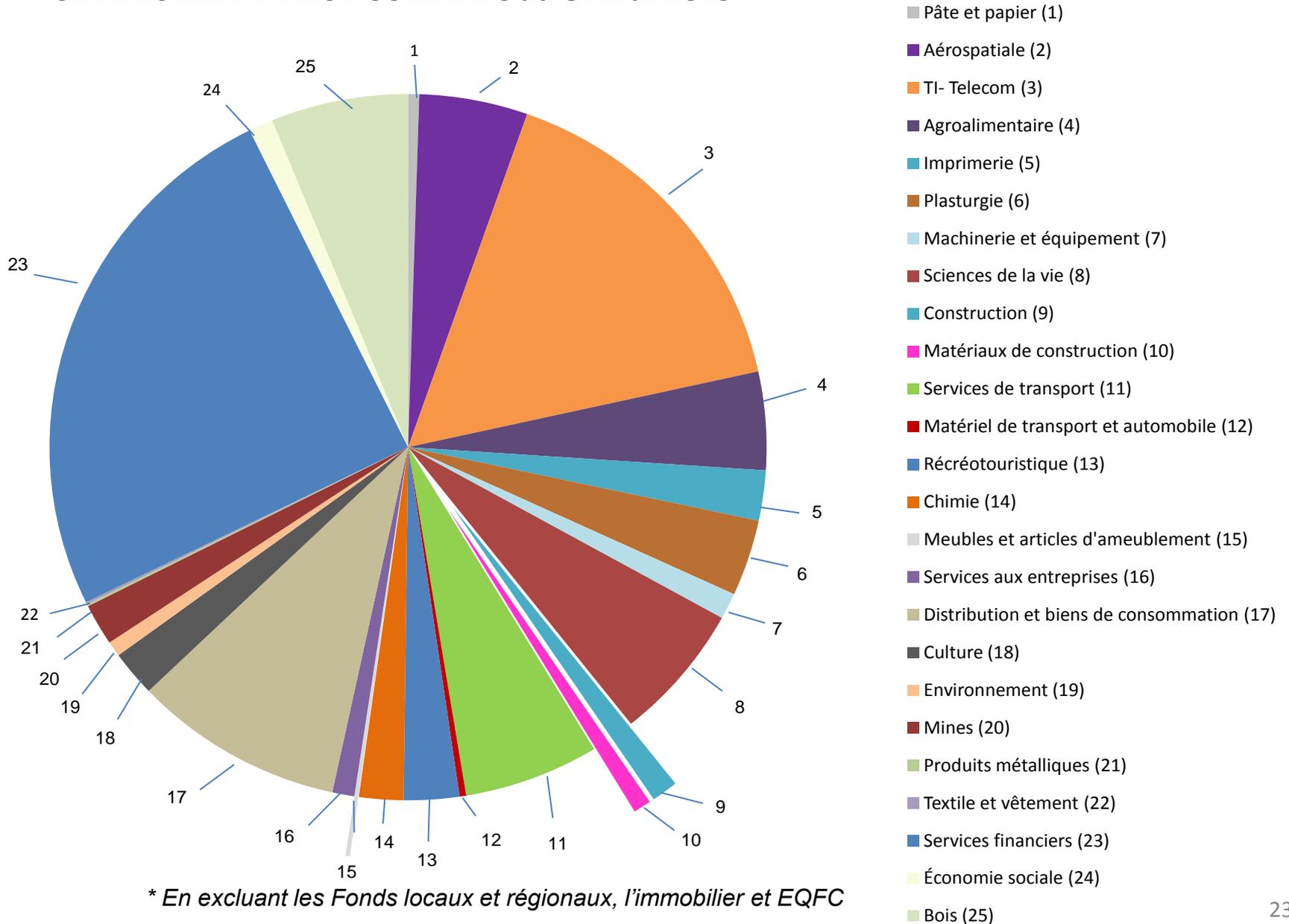
● 100 000 \$

- Expertise locale
- 85 fonds locaux de solidarité
(gérés par CLD)

● 0 \$

Volume d'investissement

SECTEURS D'ACTIVÉS ET PONDÉRATION PAR RAPPORT AU PORTFEUILLE D'INVESTISSEMENTS au 31 mai 2013*



ÉVOLUTION DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

ÉVOLUTION DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

1996
Équipes sectorielles

- Plus de 56 spécialistes sectoriels en financement d'entreprises
- Solide expertise et forte implication dans 25 secteurs économiques du Québec

ÉVOLUTION DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

2002

Comité de vérification
diligente

- S'assure de la qualité de l'analyse financière et de la transaction
- Au besoin, demande des travaux d'analyses supplémentaires
- Les recommandations du comité de vérification diligente sont jointes au dossier d'investissement soumis aux instances décisionnelles

ÉQUIPES MULTIDISCIPLINAIRES (MISES EN PLACE EN 2003)

2003

Équipes multidisciplinaires

- Plus de 40 experts qui collaborent avec le spécialiste sectoriel au cours du processus d'investissement
- Permet de couvrir tous les aspects liés à la transaction (juridiques, fiscalité, relations de travail, vérification diligente, évaluation d'entreprise)

L'ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE



UNE ANNÉE D'OPÉRATION AU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

Sollicitation et demandes d'invest. : 450 opportunités



Analyse préliminaire de 150 projets



90 positionnements



45 investissements

Étapes d'un projet d'investissement au Fonds



Analyse préliminaire

Analyse préliminaire de l'investissement projeté



Positionnement au comité de gestion des investissements



Émission d'une lettre d'intérêt à l'entreprise

Analyse détaillée

Analyse détaillée par une équipe multidisciplinaire dont l'aspect réputationnel (plumitif civil et criminel, registre des faillites, CIDREQ, etc.)

Présentation au comité de vérification diligente

Présentation aux instances décisionnelles du Fonds

Émission d'une lettre d'offre à l'entreprise

Clôture de la transaction

Vérification légale finale



Clôture de la transaction



Début du partenariat avec
l'entreprise

Désinvestissement

Analyse de l'opportunité-financière, légale, fiscale et réputationnelle (si rachat par un tiers et que le Fonds demeure partenaire)



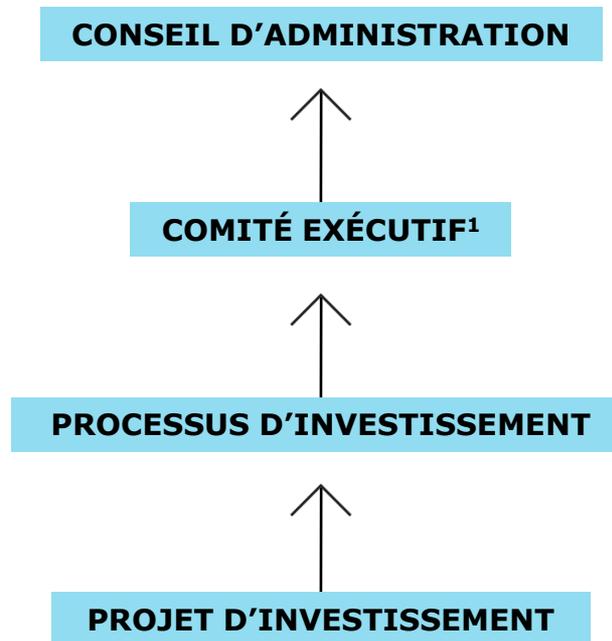
Présentation aux instances décisionnelles du Fonds



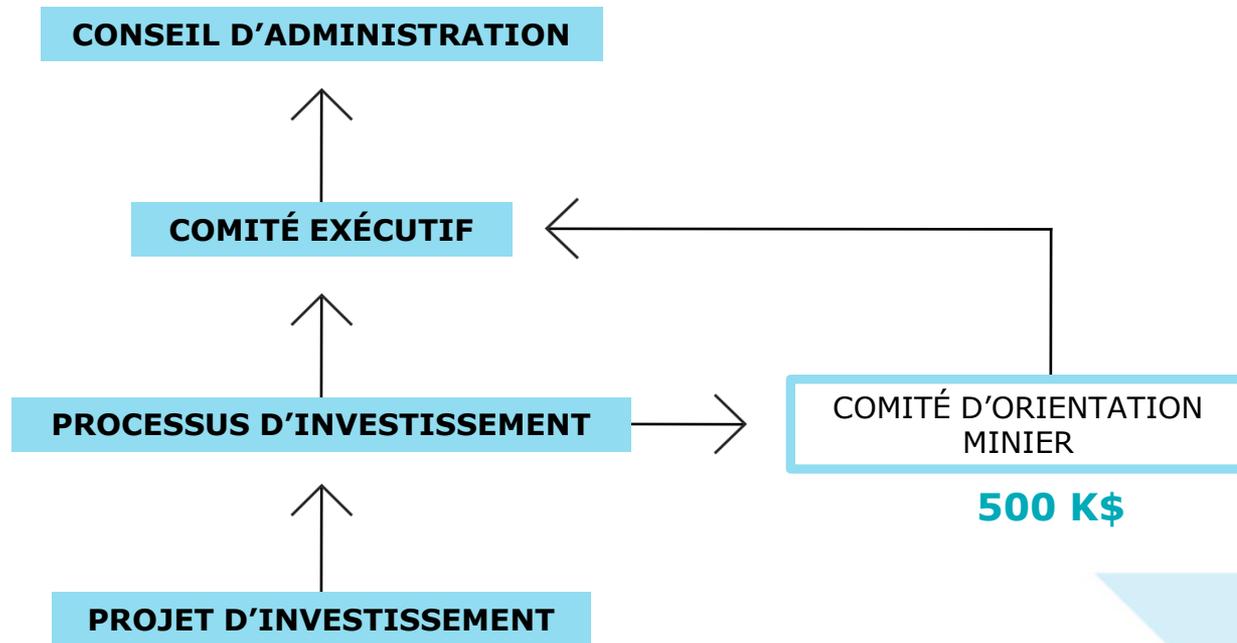
Clôture de la transaction

LES INSTANCES DÉCISIONNELLES DE 1983 À AUJOURD'HUI

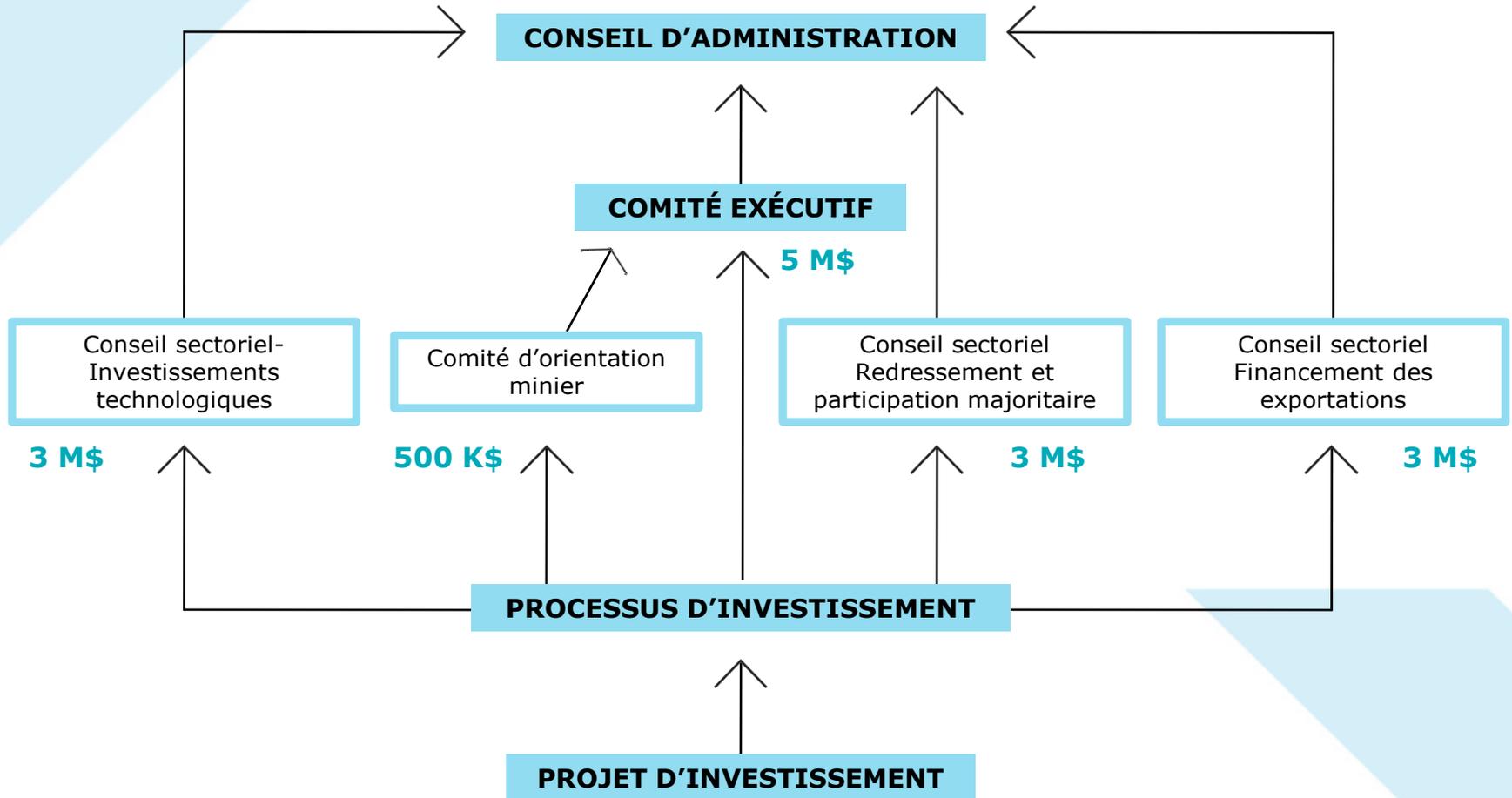
1983-1995



1995-1999 – UN PREMIER CONSEIL SECTORIEL

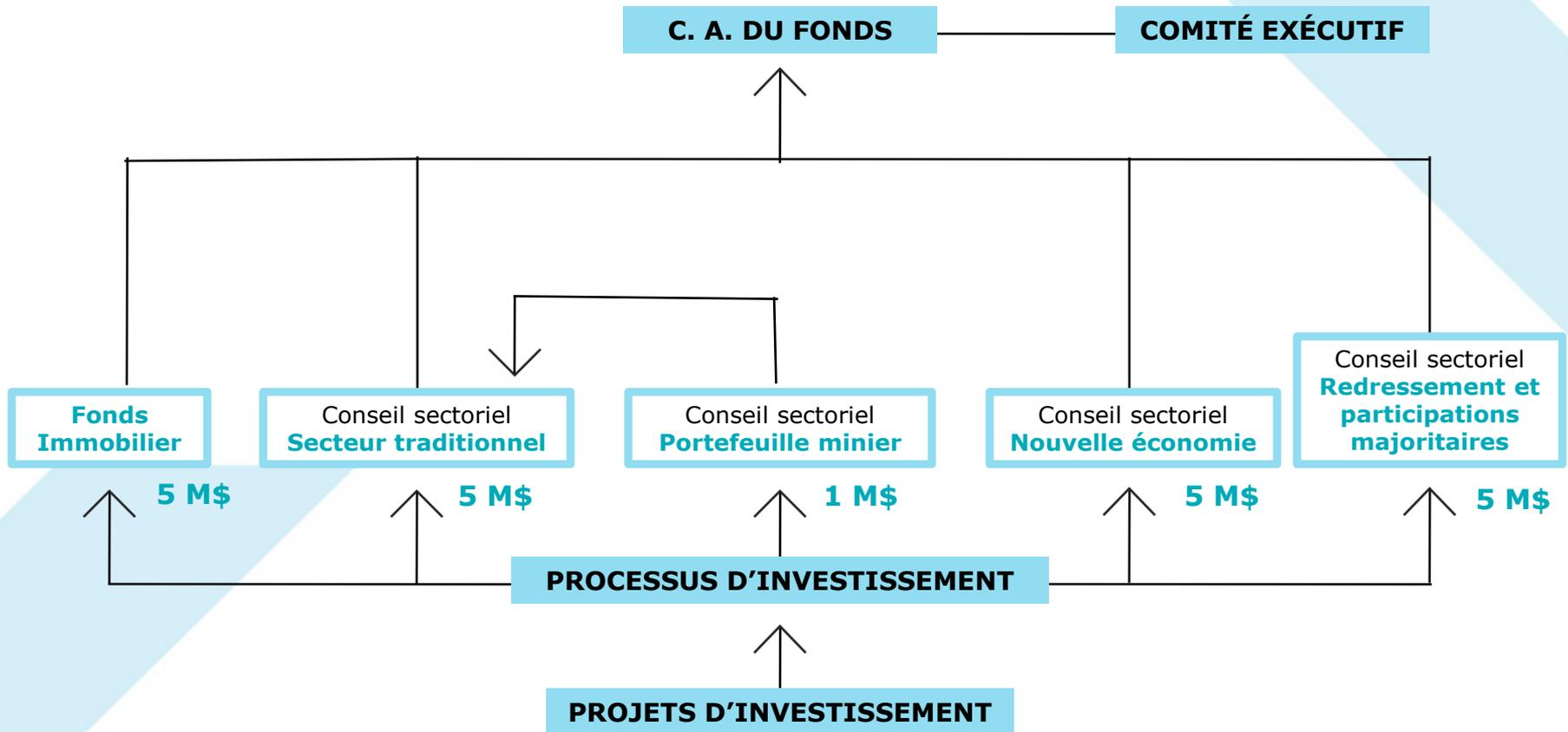


1999-2009 – AJOUT DE TROIS CONSEILS SECTORIELS*



*Pouvoir de recommandation et de référence au CA

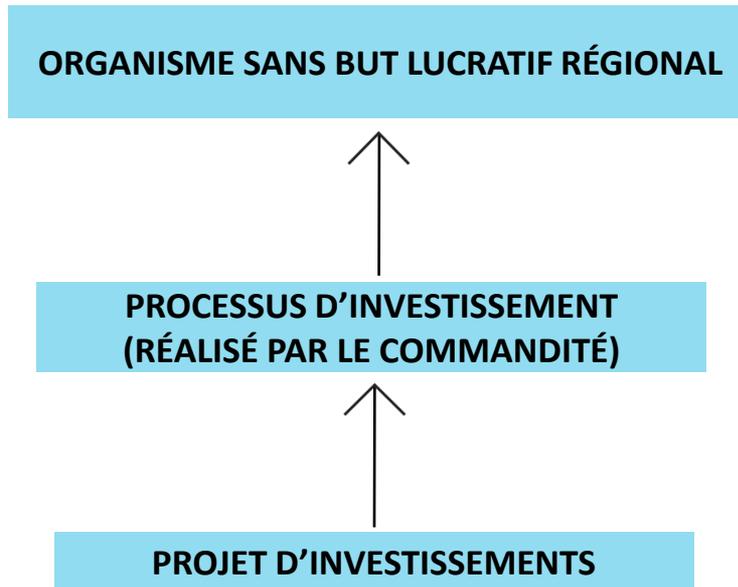
2009 – AJOUT D'UN CONSEIL SECTORIEL TRADITIONNEL



Majorité d'externes aux conseils sectoriels et au Fonds immobilier

Tous les conseils sectoriels doivent approuver les dossiers, le cas échéant, avant de les acheminer au CA

LES INSTANCES DÉCISIONNELLES DES FONDS RÉGIONAUX DE SOLIDARITÉ FTQ



LE FONDS IMMOBILIER EN BREF

FONDS IMMOBILIER

- Fondé en 1991
- 3 entités regroupées (2 s.e.c. et une compagnie) sous l'appellation Fonds immobilier
- 32 employés
- Travaille en partenariat avec plusieurs développeurs et autres investisseurs

PROJET D'IMMOBILIER TYPIQUE

Fonds immobilier

Équité

2 M\$

Équité

2 M\$

Partenaire

20 M\$

Projet immobilier
s.e.c.

PROJET D'IMMOBILIER TYPIQUE

Fonds immobilier

Équité 2 M\$

Prêt mezzanine 3 M\$

Équité 2 M\$

Partenaire

20 M\$
Projet immobilier
s.e.c.

PROJET D'IMMOBILIER TYPIQUE

Fonds immobilier

Équité

2 M\$

Prêt mezzanine

3 M\$

Équité

2 M\$

Partenaire

20 M\$
**Projet immobilier
s.e.c.**

Banque

← Prêt de construction
garanti 13 M\$

PROJET D'IMMOBILIER TYPIQUE

Fonds immobilier

Équité - remboursée (3)

Prêt mezzanine -remboursé (2)

Équité – remboursée (3)

Partenaire

20 M\$
Projet immobilier
s.e.c.

Banque

← Prêt de construction
garanti – remboursé (1)

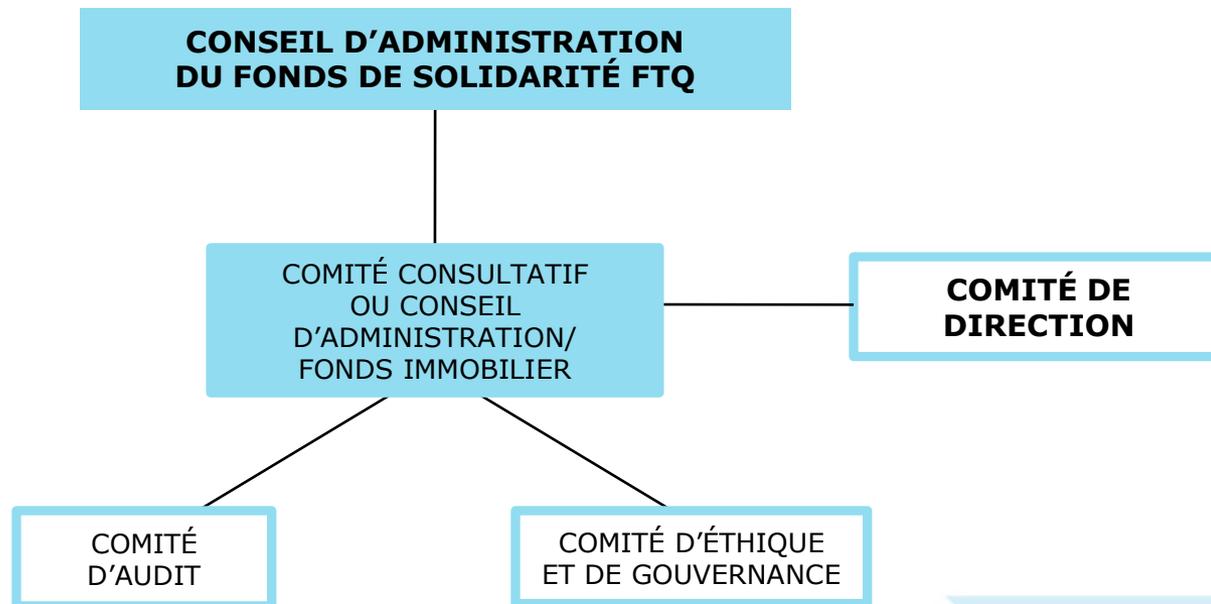
GOVERNANCE

AVANT 2009

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ**

COMITÉ CONSULTATIF
OU CONSEIL
D'ADMINISTRATION/
FONDS IMMOBILIER

DEPUIS 2009



Depuis 2009 : majorité de membres externes au conseil d'administration de Fondim et aux comités consultatifs des deux sociétés en commandite

ÉVOLUTION DE L'ANALYSE DES PROJETS

ÉVOLUTION DE L'ANALYSE DES PROJETS

1996

- Encore à ses débuts, le Fonds immobilier n'avait que 7 employés
- Un spécialiste en investissement, un en finance et le président composaient l'équipe d'analyse

ÉVOLUTION DE L'ANALYSE DES PROJETS

2004

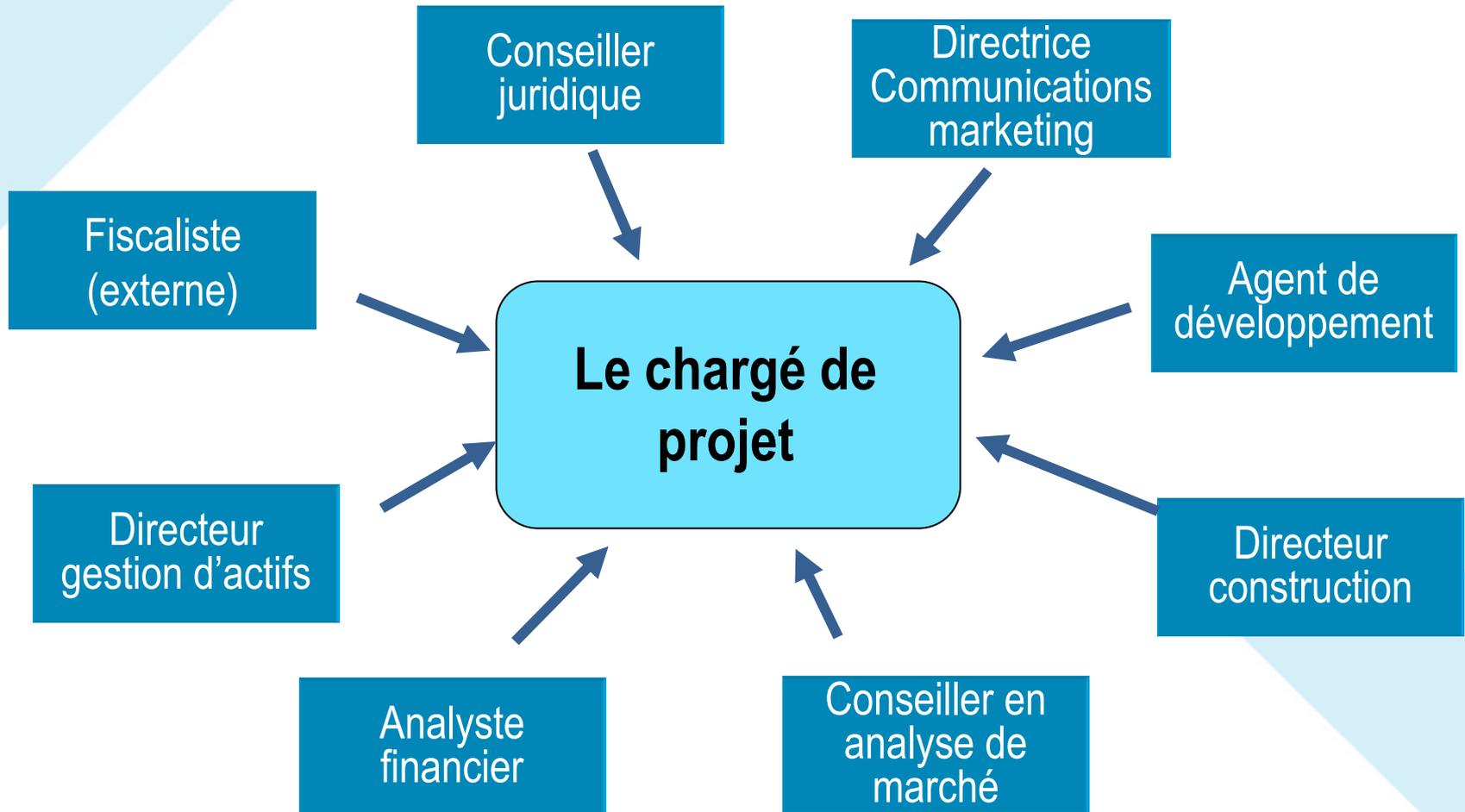
- Création de postes de chargé de projet ayant des formations diversifiées (urbaniste, évaluateur, architecte) et d'un poste de directeur construction
- Raffinement du processus d'analyse (logiciel spécialisé en immobilier, analyses supplémentaires externes, telles que des études de marché, études environnementales)
- Création d'une vice-présidence aux finances

ÉVOLUTION DE L'ANALYSE DES PROJETS

2009

- Adoption d'un plan stratégique quinquennal pour établir les grandes orientations d'investissement
- Mise en place d'un Guide de vérification diligente (incluant une vérification diligente des projets et des partenaires) et création de nouveaux rapports pour le C.A.
- Embauche supplémentaire de spécialistes en immobilier (analyste financier, conseiller en analyse de marché, directrice à la disposition d'actifs)
- Comité de direction

L'ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE DEPUIS 2010



ÉTAPES D'UN PROJET D'INVESTISSEMENT AU FONDS IMMOBILIER



Analyse
préliminaire du
projet et du
partenaire

Analyse préliminaire du projet
proposé



Vérification sur le partenaire potentiel
(plumitif civil et criminel, registre des
faillites, CIDREQ, etc.)



Validation par le vice-président aux
investissements et président



Émission d'une lettre d'intérêt

Analyse détaillée
du projet et du
partenaire

Analyse détaillée du projet proposé



Vérification de **tous** les partenaires ou individus **ainsi qu'une enquête de crédit sur les principaux actionnaires**



Validation par le vice-président aux investissements et président



Émission d'une proposition de partenariat conditionnelle aux instances décisionnelles



Présentation aux instances décisionnelles

Clôture de la
transaction

Clôture de la transaction (majorité des documents
préparée par des firmes d'avocats externes)



Début du partenariat avec l'entreprise

Désinvestissement

Analyse de l'opportunité
(financière, légale, fiscale)



Présentation aux instances
décisionnelles



Clôture de la transaction



LE FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ PRÉSENTATION À LA CEIC